

# ***Des Conseils de Classes Autrement...***

**Expérimentation pédagogique accompagnée par la C.A.R.D.I.E. de Créteil**

*(Cellule Académique Recherche et Développement Innovation Expérimentation)*

**L'expérimentation : « Des conseils de classes autrement » au lycée Simone Signoret de Vaux le Pénil (77) a été déposée en Juin 2013 à la CARDIE et suivie par l'équipe, dès la rentrée scolaire 2013/2014.**

*Cette expérimentation a commencé en (2012/2013) avec une classe de 1ere STMG (sciences et technologies du management) et s'est poursuivie en 2013/2014 en impliquant quatre classes de Bac Professionnel, soit deux classes de seconde ASSSP (métiers de la relation du client à l'utilisateur) et deux classes de seconde MRCU (accompagnement soins et services à la personne).*

*En deux ans, huit classes ont vécu « les conseils de classe autrement ».*

## ***Le constat :***

Dans cet établissement, suite à une réflexion sur la mise en œuvre du travail par compétences pour améliorer l'investissement des élèves dans leurs apprentissages, le contenu de l'aide personnalisée a été repensé pour leur rendre lisibles les critères et modalités d'évaluation.

La réflexion s'est élargie jusqu'à concevoir un conseil de classe « autrement ».

Le conseil de classe est souvent la seule instance où se retrouvent les enseignants et la direction pour échanger sur les compétences des élèves d'une classe. Cette instance est la plupart du temps « éloignée » des élèves, un peu « superficielle », à faible portée pédagogique. Elle apparaît comme une chambre d'enregistrement et non comme un temps particulier d'échanges. Le bilan individuel qui revient vers l'élève est souvent partiel, déformé à force d'interprétations successives, et peu utile pour progresser.

Ce conseil de classe ne joue pas le rôle attendu par les adultes : être un levier de motivation pour l'élève, un levier d'auto-évaluation et de remédiation.

Les équipes enseignantes se sont donc interrogées :

- Comment rendre plus lisible l'évaluation et la partager réellement entre les enseignants et l'élève?
- Comment impliquer davantage les élèves en développant leurs capacités d'auto-évaluation et leur esprit critique ?
- Comment rendre les élèves acteurs de leur propre progression et les aider à construire leur autonomie ?

## ***Le projet :***

Une équipe pédagogique (de la classe de 1STMG) soutenue et accompagnée par la Direction et la Vie Scolaire a proposé une modification du déroulement du conseil de classe pour impliquer chaque élève. Ils travaillent à ce que **le conseil de classe devienne un temps d'auto-évaluation partagé** entre un élève et deux ou trois professeurs. Pour préparer cette rencontre :

- ✓ chaque élève **liste** les compétences qui sont des forces dans sa scolarité et celles qui sont à renforcer ;
- ✓ il **hiérarchise** chacune d'elles en fonction des objectifs à atteindre dans les disciplines ;
- ✓ il **détermine** pour le trimestre suivant son **cahier de route d'objectifs** (compétences atteignables, réalisables, dans un temps limité) pour une meilleure progression individuelle.

### *Comment s'organise ce conseil de classe totalement modifié ?*

**Le bilan trimestriel se fait sous la forme d'un entretien de fin de trimestre** (ou de semestre selon les sections concernées)

Il faut préciser que les professeurs effectuent avant les entretiens, un point global avec la classe pour recueillir les remarques des délégués de classe. Le rôle d'animation des délégués reprend donc sa place à ce moment. Enfin, les délégués des élèves assistent au conseil de classe classique du 3e trimestre.

#### ✓ Etape 1 : *la préparation du conseil de classe*

Les élèves sont préparés à cet entretien en séance d'Accompagnement Personnalisé avec deux ou trois professeurs. Dans un premier temps, chaque élève prend connaissance de son bulletin. Accompagné par les professeurs, il remplit la fiche d'auto-analyse ([annexe 1](#)) et la grille de compétences transversales ([annexe 2](#)) ; ainsi l'élève fait son propre diagnostic et définit des objectifs atteignables, pour une progression réalisable.

#### ✓ Etape 2 : *les entretiens d'évaluation ; organisation.*

L'équipe pédagogique d'une classe est divisée en trois jurys de deux ou trois enseignants qui siègent dans des lieux différents. Chaque jury se compose d'un professeur de matière générale, d'un professeur de matière technologique, d'un personnel de direction, et d'un parent d'élève délégué.

Il assure successivement les entretiens bilans d'une partie de la classe ; veillant à ce que tous les enseignants rencontrent l'ensemble des élèves sur l'année.

#### ✓ Etape 3 : *Le déroulement d'un entretien*

Dix à douze minutes sont consacrés à chaque élève : pendant que son bulletin trimestriel est projeté, l'élève expose son autoévaluation : il évoque aussi bien son niveau de maîtrise des compétences transversales que celui des différents champs disciplinaires.

Le jury écoute, prend des notes et aide éventuellement l'élève dans son exposé à cerner ses points forts et ses points faibles en toute bienveillance. L'élève propose un commentaire global et prend des

engagements. L'équipe apporte son avis et rédige l'appréciation générale. Elle formule des axes de progrès et propose des dispositifs d'aide qui sont inscrits au bas du bulletin et sur la fiche d'autoanalyse conservée à la fois par l'élève et par le professeur principal.

A la fin de ces « conseils de classe autrement », les enseignants échangent et mutualisent sur le contenu des entretiens afin d'aboutir à une synthèse de la classe.

✓ Etape 4 : L'accompagnement « post conseil » de l'élève

Sur les engagements pris par l'élève et les préconisations proposées par l'équipe, chaque membre du jury assure le suivi de deux ou trois élèves. Ce suivi prend la forme de rendez-vous (à mi-trimestre par exemple) pour faire le point sur l'évolution de la situation scolaire de l'élève, encourager et procéder à des réajustements si nécessaire.

## ***Les lignes de force de cette innovation :***

➤ Pour l'élève :

- IL EST AU CENTRE DU DISPOSITIF, son avis est pris en compte, il est entendu, il bénéficie d'une véritable individualisation.
- Il est rendu acteur de ses apprentissages par l'autoévaluation, et peut ainsi prendre conscience précisément de ses acquis et des progrès qu'il doit réaliser.
- Il devient plus mature et plus autonome.
- Il peut mieux appréhender son choix d'orientation et de poursuite d'études.

➤ Pour le professeur :

- Le professeur cerne mieux l'élève, ses compétences et ses éventuelles difficultés.
- Le projet fait évoluer les pratiques des enseignants qui changent leurs habitudes en matière de rédaction des bulletins scolaires : les appréciations montrent une plus grande vigilance et une attention particulière et personnalisée. L'objectif est clairement de rédiger des commentaires qui soient utiles à l'élève. (voir annexe 3).
- Les appréciations font systématiquement apparaître un état des lieux pour chaque élève et des objectifs atteignables et réalisables par l'élève. Ces conseils sont compréhensibles et partagés par l'élève et adaptés à sa situation particulière.

➤ Pour les familles

- Ce projet facilite la relation avec les familles qui perçoivent mieux les enjeux et les objectifs de la scolarité de leurs enfants. Comprenant mieux les attentes des professeurs et le contenu des bulletins, ils peuvent s'impliquer réellement dans la scolarité de leur enfant.

- En outre, ce dispositif permet de donner une plus grande place aux représentants des parents d'élèves qui participent au jury. La configuration d'un petit groupe « bienveillant » facilite leur participation active et constructive. Ils sont plus nombreux à être présents et investis.

Ce projet, qui a débuté dans les séries technologiques et professionnelles, va s'étendre à d'autres classes et peut être aussi à terme, aux séries générales.

Ce dispositif s'étale sur l'année scolaire mais les entretiens individualisés prennent place aux premiers et deuxièmes trimestres. Au troisième trimestre, le conseil de classe « classique » est à nouveau organisé pour permettre l'échange collectif qui doit présider institutionnellement aux propositions de passage et d'orientation.

## ***Conclusion :***

Si les équipes ressentent le besoin de travailler encore sur ce projet et sur les questions qui restent à régler (une nouvelle place pour les Délégués de classe par exemple), les effets positifs sur les progrès des élèves, leur implication dans leur scolarité, la prévention de l'absentéisme et du décrochage, le climat de la classe, la participation des parents, encouragent les équipes à poursuivre leur mise en œuvre.

Lucie DUMOULIN  
Collaboratrice C.A.R.D.I.E.  
de l'Académie De Créteil